



" JOSUÉ "

Sur la loge de Josué, à l'orient du régiment de Foix, où Louis-Claude de Saint-Martin fut reçu élu coën en 1765¹, l'erreur ou, au mieux, l'inexactitude est générale, tant dans la littérature ancienne que chez les auteurs modernes. Des exemples ne serviraient, par conséquent, de rien. En revanche il n'est que temps, de mettre l'affaire au point².

1. UNE LOGE

Contrairement à une opinion reçue mais non documentée, rien ne permet de croire que la loge de Josué aurait préexisté à la fondation du temple coën dont les officiers du régiment de Foix ont constitué l'armature³. Sans doute l'éponyme du titre distinctif, ce grand capitaine devant l'Éternel, conviendrait particulièrement à désigner quelle loge militaire de n'importe quel rite, mais, d'une part, le même titre a distingué non seulement la loge mais l'ordre dont elle fut la pépinière ; d'autre part, des raisons mystérieuses autant que mystériques valent à Josué d'être le patron spécifique des élus coëns. Que ceux-ci, en l'occurrence, aient été, de surcroît, des guerriers dans le profane, ne peut que renforcer la pertinence.

a) Josué est le titre distinctif de la loge militaire du Foix-Infanterie, fondée à Bordeaux, en 1765, en l'état des recherches, quand ce régiment y vint en garnison, comme un nouveau surgeon de l'Ordre éternel et protéiforme des chevaliers maçons élus coëns de l'univers, d'où l'arbre enfin se constituera en régime maçonnique autonome⁴.

b) Le 13 juin 1768, le réau-croix Pierre-André de Grainville, qui avait enrôlé son camarade, le futur Philosophe inconnu, écrit à Jean-Baptiste Willermoz : "Nous avions un temple au régiment, nous avons laisser se détacher les pierres insensiblement et nous ne les remplaçons pas. Concluez : à peine y trouverions nous actuellement trois pierres jointes, de plus de 25 que nous étions⁵."

¹ Voir "SM franc-maçon", *L'Initiation*, avril-juin 1965, p. 82-85. "LCSM et la franc-maçonnerie", *Le Symbolisme*, 1970, p. 123-180 et 285-307 ; 1971, p. 43-73. "Calendrier de la vie et des écrits de LCSM", *Renaissance traditionnelle*, n° spécial, janvier 1978.

² Extrait de la "Chronique saint-martinienne XXIX", *L'Esprit des choses*, n° 31 (2002).

³ En revanche, la Perfection, qu'on peut dire en bref une loge coën, avait été fondée par Martines de Pasqually en 1763 (ébauchée dès l'année précédente), à l'orient de Bordeaux, où le mystagogue assure être arrivé le 28 avril 1762. Elle préexistait donc à la loge de Josué, puis elle a coexisté avec celle-ci, de même que le premier Tribunal souverain dont l'abbé Bullet fut l'homme clef ; mais de ses disciples réunis dans la Perfection finirent par douter de Martines et l'abandonnèrent pour se tourner officiellement vers la Grande Loge de France, le 13 mars 1766 (voir sur tout cela les études référencées *infra*, n.4).

⁴ Voir "Martines de Pasqually aux archives du Grand Orient de France" (sur MP et la Grande Loge de France), à paraître en 2002, et "Martines de Pasqually franc-maçon", en préparation. Au fond la question est double : pourquoi et comment MP a-t-il fait de ses élus coëns des francs-maçons, et dans quelle mesure ?

⁵ Cf. RA, "Encore des "Archives secrètes" : Du fonds Jean-Baptiste Willermoz-LA", et Catherine Amadou, "Inventaire du fonds JBW-LA", *Renaissance traditionnelle*, n° 123-124, juillet-octobre 2000, respectivement p. 173-185 et 186-193; lettre publiée par Gerard Van Rijnberk, *Martines de Pasqually*, F. Alcan, 1935, t. I, p. 146, s. l. mais probablement de Lorient - Belle-Isle où le Foix-Infanterie tenait alors garnison entre Nantes et Rochefort ; ponctuation corrigée.

2. UN ORDRE

Le titre de Josué ne s'appliquait pas seulement à la loge en cause, mais il advint qu'il qualifiât officiellement l'ordre dont Martines était le grand souverain pour la partie septentrionale. Ainsi :

a) L'*explicit* d'un catéchisme de commandeur d'Orient, sans date, mais qui me paraît de haute époque, lit : "Ordre des élus coëns de Josué"⁶.

b) Du 11 au 13 mai 1768, Jean-Baptiste Willermoz fut reçu réau-croix, "juge souverain de tout tribunal sous l'étandard des élus coëns de Josué", selon son diplôme de cette année et de ce mois (le quantième manque⁷), "donné dans le cercle d'adoption ouvert dans le temple des élus coëns de Josué". On observera qu'en 1768, la loge militaire avait périclité mais que l'Ordre prospérait dans d'autres orients.

3. UN TYPE

Au Josué biblique, éponyme d'une loge et parfois de l'Ordre dits, en bref, coëns, des catéchismes, des instructions (dont les Leçons de Lyon et le Cahier vert), le Traité sur la réintégration même accordent une attention soutenue. Or, ceci explique cela :

a) La vocation et la carrière de Josué, qu'exposent les livres saints de l'Exode, des Nombres et de Josué, font un modèle pour le chevalier coën, d'autant que Josué fait lui-même le type du Christ.

b) Leur nom est identique (*Yéhoshua / Yéshua*) et signifie "Dieu sauve". Forts de leur commune succession de Moïse, ils réussissent l'un et l'autre là où Moïse a échoué, mais seule est parfaite l'œuvre du Réparateur : "Si Josué avait introduit les Israélites dans ce repos, Dieu n'aurait pas dans la suite parlé d'un autre jour"⁹. Le chef militaire conquiert la Palestine mais le Christ supplée par la grâce l'imperfection de la Loi, sa caducité, rappelle Origène dans une homélie de circonstance, et devient le chef de la religion pure et véritable.

c) Profond, cependant, est le symbolisme eschatologique de la victoire sur Amalec, type des puissances mauvaises, que Josué gagna, les bras en croix.

d) Pour mémoire, le salut de Rahab ; la pierre de Josué parallèle au Christ-pierre ; la figure de Josué sur des fonts baptismaux en rappel du passage de la mer Rouge, préfigurant le baptême du Christ dans le Jourdain ... Le livre de Josué tout entier est un *sacramentum mysterii*, un *sacramentum* du Christ¹⁰.

⁶ Fonds Willermoz, Bibliothèque municipale de Lyon ; éd. *Le fonds Z*, pièces complémentaires, à paraître. Le soulignement et les deux suivants sont nôtres.

⁷ Il est fixé dans l'introduction aux *Leçons de Lyon* (Dervy, 1999), p. 99.

⁸ Éd. et transcription par Alice Joly, *Les Cahiers de la Tour Saint-Jacques*, II-III-IV (1960), p. 220 et 220-221 respectivement.

⁹ Hébreux, IV, 8 (premier cas de la typologie chrétienne de Josué). Voir le survol perspicace de Jean Daniélou, *Sacramentum futuri. Études sur les origines de la typologie biblique*, Beauchesne, 1950, "Le cycle de Josué", p. 203-256 et particulièrement p. 203-216.

¹⁰ Cf. notamment Origène (*ap. Daniélou, op. cit.*, p. 213).

4. UN CULTE

Aux chevaliers maçons élus coëns de l'univers il incombe, à l'instar des Hébreux commandés par Josué, de lutter pour établir dans la Terre sainte le nouvel Israël co-extensif, au bout du compte, à l'humanité entière, Israël ancien en tête, et au cosmos.

a) L'arsenal spécifique des coëns consiste, par définition, dans le culte primitif.

b) Josué s'inscrit dans la lignée du Prophète récurrent, dont on sait que Martines cultive la notion judéo-chrétienne. Mais ce dernier qualificatif mène à s'interroger sur la nature du culte primitif que les "prophètes", depuis Adam et Noé, ont transmis et élaboré.

c) La fin du culte lévitique correspond à la mort de Moïse. Josué a, par conséquent, anticipé le culte de l'Église chrétienne instauré par l'homme-Dieu et divin, tout en prophétisant le culte primitif¹¹. Josué et le Christ ont donc perpétué le culte primitif, le premier à sa façon qui n'est plus celle de Moïse, le second en concurrence du culte chrétien dont le premier typifie l'avènement¹². Tel est, aperçu¹³ sous un angle entre autres, le mystère des élus coëns.



Paru au CIREM

CARNETS D'UN ÉLU COËN

1. « **Don Martinés Pasqualis** ». Le rapport Zambault (1766).
2. **La Chose** (à paraître).
3. **La Résurgence**. Notice historique.
4. **Le Cahier vert**. I. Un songe - Confession à la bougie - Deux invocations.
5. **Le Cahier vert**. II. Lettres de M.P. - Instruction de M.P. - *Livre blanc - Livre de parchemin*. (Extraits).

¹¹ Dans son langage paradoxal, Martines assure que tout homme est divin et que seul le Christ est homme-Dieu ou Dieu-homme, c'est-à-dire pleinement Dieu et pleinement homme.

¹² Melchisédech intervient ici pour tendre la clef. L'épître aux Hébreux ouvre la perspective, au chapitre VII. La référence particulière de l'opérateur à Josué, voire son identification avec lui, s'illustre, par exemple, dans le passage suivant de la: *Première invocation journalière aux agents supérieurs solaires* (article 24 des *Statuts secrets des R**, in *Le Cahier vert* des élus coëns, p. 49-50) : "[...] je vous réclame et vous invoque [...] Qu'il vous souvienne pour un temps immémorial du redoutable commandement qui vous fut fait par Josué lorsqu'il suspendit votre réaction spirituelle temporelle et arrêta le cours de votre opération journalière sur la vallée de Gabaon, lieu où vous avez satisfait à l'intention et au verbe de Josué en sa qualité d'homme-Dieu de la terre. Oui, je suis ce Josué qui toutefois semblable à lui en vertu et puissance spirituelle divine vous fais commandement d'obéir promptement à mon verbe de puissance immuable [...] et je vous assujettis par la véritable parole dont Josué se servit lorsqu'il vous fit commandement d'opérer avec lui la défaite des ennemis du culte de l'Éternel [...]"

¹³ Car bien des leçons nous restent à tirer, sous le rapport des élus coëns, de l'histoire biblique de Josué et des siens.